

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

Séance du 29 juin 2009

Président: M. Yves JEGO

Présents : MMES : TIMON, PESALOVO, HONDERLIK, JACQUIER, DREZE, DE SAINT LOUP, GADEAU, GAUTHIER, FOURNALES, PIETROBON, et

MM : VILLETTE, LAVAUX, ANDREINI, DESCHAMPS, BARTHOUMIEUX, PESQUET, BERNARD, PELLE, BLANCHOT, LAVAUX, SENOBLE, RAVETTO, METAY, DEMELUN, PATY, LIORET, LEFIER, POILE, EVEN, BEZANGER, LEVEQUE, FONTAINE, LECHNER, JACQUIER, CHEREAU, ALBOUY-GUIDICELLI, CAHIN, BRUN, GARCIA, GAULTIER, SEMELLE, TYCHENSKY, AUTHIER, GORACY, BENARD, MAILLARD, TROUVE, RUIZ, CHOMET et BAZIRE.

Absents représentés : M. GERIN par M. Pierre LAVAUX
M. BLANCHARD par M. DESCHAMPS
Mme PINEAU par Mme HONDERLIK
M. MAILIER par M. BRUN
Mme JAMET par Mme DREZE
Mme DUPRE par M. CHOMET

Absents excusés : MM. PATY, BEZANGER, POILE.

M. Pierre LAVAUX a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

Approuve à l'unanimité :

- ◆ le procès verbal n° 47 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 11 mai 2009.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ les comptes administratifs 2008 relatifs aux budgets Général, Actions Economiques, Tourisme, ZAC de St Donain, ZAC des Rougeaux, ZAC Langevin, Lotissement Merlange, Eau Potable, Assainissement.

Déclare à l'unanimité :

- ◆ que les comptes de gestion 2008 des budgets Général, Actions Economiques, Tourisme, ZAC de St Donain, ZAC des Rougeaux, ZAC Langevin, Lotissement Merlange, Eau Potable, Assainissement, n'appellent ni observation ni réserve.

Décide à l'unanimité :

- ◆ d'affecter les excédents de fonctionnement 2008 au budget général pour un montant de 2 024 851,93 €

Approuve à l'unanimité :

- ◆ les décisions modificatives relatives aux budgets Général, Tourisme, ZAC Langevin, ZAC St Donain, Eau Potable.

Autorise à l'unanimité :

- ◆ le Président ou son délégataire à signer les conventions de participation concernant les travaux d'extension du réseau Eaux Usés au Petit Fossard à Varennes sur Seine.

Approuve à l'unanimité :

- ◆ l'avenant n° 2 de délégation de service public de l'assainissement collectif du secteur de Saint Germain Laval.

Retient à l'unanimité :

- ◆ l'offre de BERIM relative au marché de maîtrise d'œuvre à bons de commande pour les travaux d'assainissement

Autorise à l'unanimité :

- ◆ Monsieur le Président à solliciter l'aide AQUEX (Aide à la qualité d'exploitation) auprès de l'Agence de l'Eau de Seine-Normandie pour la station d'épuration de Montereau ZI.

Constitue à l'unanimité :

- ◆ un groupe de travail pour l'étude de l'intégration de voiries dans le domaine public.

Accepte à l'unanimité :

- ◆ de passer une convention avec la Ville de Montereau Fault Yonne pour le partage des dépenses liées à la création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales pour la piscine Municipale

Créé à l'unanimité :

◆ un poste d'ingénieur principal et un poste d'ingénieur en chef de classe normale à temps complet.

Emet à l'unanimité :

◆ un avis défavorable au projet de suppression du passage à niveau d'Esmans (PN 34) .

*Pour le Président,
Le^r Vice-Président Délégué*

Jean TYCHENSKY